



Paris, le 24 octobre 2011

Communiqué de presse

Le Groupe Eiffage, qui entend se constituer partie civile dans l'instruction actuellement en cours à Lille, a déposé une plainte lundi 24 octobre auprès du parquet de Lille contre toute personne et notamment tout salarié ayant participé aux faits poursuivis dans ce dossier.

Eiffage rappelle sa volonté de pleinement coopérer à la manifestation de la vérité.

CONTACT PRESSE

EIFFAGE
Sandra WEIGAND
01 41 32 81 90-sandra.weigand@eiffage.com